



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03229

Numéro SIREN : 531 778 793

Nom ou dénomination : LES BOXES DE CANNES

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2017 sous le numéro de dépôt 26666

IMPOT SUR LES SOCIETES				2005
A IDENTIFICATION				
LES BOXES DE CANNES		Activité SELF STOCKAGE		
Case cochée, si vous avez changé d'activité ☐		complément d'activité		
Si PME innovantes ☐		Si option pour le régime de taxation au tonnage ☐ (art. 209-0 B)		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258 ☐				
Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258 ☐				
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer son nom et sa localisation :				
Forme Juridique	Désignation	Complément de désignation		
Numéro	Type	Nom de la voie	Complément de distribution	
Lieu-dit / Hameau	Code postal	Localité	Pays	
Adresse du siège social si différente de l'adresse du principal établissement				
Numéro	Type	Nom de la voie	Complément de distribution	
Lieu-dit / Hameau	Code postal	Localité	Pays	
Ancienne adresse en cas de changement				
Numéro	Type	Nom de la voie	Complément de distribution	
Lieu-dit / Hameau	Code postal	Localité	Pays	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS				
		Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° SIRET de la société mère				
SIRET	F.Jur.	Désignation	Complément de désignation	
Numéro	Type	Nom de la voie	Complément de distribution	
Lieu-dit / Hameau	Code postal	Localité	Pays	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1 Résultat fiscal	Bénéfice à 33 1/3 %	Bénéfice à 15 ou 28 %	Déficit	
	154 009			
2 Plus-values	à LT à 15 %	Concession brevet 15 %	à LT à 19 %	
	Autres à 19 %	à LT à 0 %	Exonérées	
3 Abattements, exon. pour entreprises nouvelles	ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Ent. Nou., 44 sexies ☐	Ent. Innovantes ☐	Z.F.U. ☐		
Pôle de compétitivité ☐	Ent. Nouv., 44 septies ☐	ZFA, 44 quaterdec. ☐	Autres dispositifs ☐	
Z.R.D., 44 terdecies ☐	Stés Invest. Immob. ☐			
	Bénéfice, déficit exonéré		Plus values taux 15% exonérées	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer	Secteur productif ☐		Secteur log.social ☐	
D IMPUTATIONS				
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt				
2 Au titre des revenus de source étrangère encaissés ou reçus d'un état étranger ou territoire				
E CONTRIBUTION ANNUELLE REVENUS LOCATIFS				
		Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%		
(informations saisies dans le Module Échange de Données)				
Coordonnées du Comptable :		COMMERCE DE NANTERRE (S=Salarié ; I=Indépendant) ☐		
		12 JUL. 2017		
Coordonnées du Conseil :		(S=Salarié ; I=Indépendant) ☐		
		DEPOT N° 26 666		
Coordonnées du CGA :		N° Agrément		
Visa :	CGA	☐	Viseur conventionné : ☐	

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

IMPOT SUR LES SOCIETES
COMPLEMENT A LA DECLARATION N° 2065

2065 Bis

Désignation : LES BOXES DE CANNES

Clôture au : 31/12/2016

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS, PARTS SOCIALES ET DES REVENUS ASSIMILES

1. Montant brut des distributions (intérêts, dividendes, revenus), payables aux associés, actionnaires, ...	- par la société elle-même - par un établissement chargé du service des titres	a b	68 000
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages (bénéficiair. non désignés)		c	
3. Montant des prêts, avances, acomptes, consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		d	
Sous Total (a à d)			68 000
4. Montant des autres distributions		e	
<i>Veillez saisir ces informations dans la rubrique Complément EDI - TDFC " 2065bis - Autres distributions "</i>			
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % (2° du 3 de l'article 158 du CGI)		i	68 000
6. Montant revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % (2° du 3 de l'art. 158 du CGI)		j	
Montant des revenus répartis			68 000
TOTAL			68 000

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

*Veillez saisir ces informations dans la rubrique Complément EDI - TDFC
" 2065bis - Rémunérations nettes "*

H DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)

Titre	Nom - prénom / Désignation	Complément de désignation	
Numéro	Type	Nom de la voie	Complément de distribution
Lieu-dit / Hameau	Code postal	Localité	Pays

Adresses des autres établissements

*Veillez saisir ces informations dans la rubrique Complément EDI - TDFC
" 2065bis - Autres établissements "*

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires figurant sur la DADS1 ou modèle 2460 Rétrocessions d'honoraires, de commissions et courtages
MVLT imposées à 15 %	Moins-values à long terme restant à reporter à l'ouverture de l'exercice Moins-values à long terme imputée sur les PVLT de l'exercice Moins-values à long terme réalisée au cours de l'exercice Moins-values à long terme restant à reporter

2065 Bis

Clôture au : 31/12/2016

I DIVERS		Adresses des autres établissements	
Número 456	Bis/Ter/Quater	Nom de la voie CHEMIN DU CARIMA I LE PANORAMA Complément de distribution Lieu-dit / Hameau	
Code postal 06250	MOUGINS	Localité	Pays FR
Número	Bis/Ter/Quater	Nom de la voie Complément de distribution Lieu-dit / Hameau	
Code postal		Localité	Pays
Número	Bis/Ter/Quater	Nom de la voie Complément de distribution Lieu-dit / Hameau	
Code postal		Localité	Pays
Número	Bis/Ter/Quater	Nom de la voie Complément de distribution Lieu-dit / Hameau	
Code postal		Localité	Pays
Número	Bis/Ter/Quater	Nom de la voie Complément de distribution Lieu-dit / Hameau	
Code postal		Localité	Pays
Número	Bis/Ter/Quater	Nom de la voie Complément de distribution Lieu-dit / Hameau	
Code postal		Localité	Pays
Número	Bis/Ter/Quater	Nom de la voie Complément de distribution Lieu-dit / Hameau	
Code postal		Localité	Pays

Désignation : LES BOXES DE CANNES
 Adresse : 22 - 28 Rue Henri BARBUSSE 92110 CLICHY
 N°SIRET : 53177879300012

Durée N : 12
 Durée N-1 : 12

Rubriques		Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2016	31/12/2015
Capital souscrit non appelé	I AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets, droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances, acomptes immob. Incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	550	AQ	330	330
Installations techniq., matériel, outillage	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	2 964	AU	1 800	2 223
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations par mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH		BI		
TOTAL II	BJ	3 514	BK	1 494	2 020
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En-cours de production de biens	BN		BO		
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	2 087	BU	2 087	4 655
Avances, acomptes versés/commandes	BV		BW		
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	46 687	BY	23 643	24 479
Autres créances (3)	BZ	247 363	CA	247 363	205 646
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	CD		CE		
(dt actions propres)					
Disponibilités	CF	2 258	CG	2 258	183
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH	5 578	CI	5 578	8 178
TOTAL III	CJ	303 972	CK	23 643	280 329
Frais émission d'emprunts à évaluer	IV CW				
Primes rembours des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	307 486	1A	25 137	282 349
Renvois : (1) droit bail		(2) Part -1 an immo. fin.	CP	(3) Part à + 1 an [CR]	
N-1		N-1		N-1	
Clause réserv. propr.					
Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation : LES BOXES DE CANNES

Rubriques		31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)	DC		
Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.	DG		
Report à nouveau	DH	1 705	31
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	103 608	69 673
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	DL	149 313	113 705
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL III	DR		
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 154	193
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	DV	2 811	3 003
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	61 040	58 659
Dettes fiscales et sociales	DY	51 669	49 495
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	EB	16 360	20 639
TOTAL IV	EC	133 035	131 989
Ecart de conversion passif	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	282 349	245 694
Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont	1D		
- Ecart de réévaluation libre	1E		
- Réserve de réévaluation (1976)	EF		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EG	133 035	131 989
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EH	1 154	193
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP (balo)			
Dettes à plus d'un an (balo)			
Dettes à moins d'un an (balo)			

LES BOXES DE CANNES

22-28, Rue Henri Barbusse
92110 CLICHY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Le 23 mai 2017

LES BOXES DE CANNES

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LES BOXES DE CANNES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L. 123-16-1 du Code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

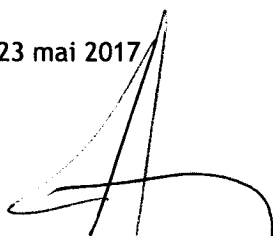
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 23 mai 2017



BDO France - Léger & associés
Représenté par Frédéric LEGER
Commissaire aux comptes

Désignation : LES BOXES DE CANNES
 Adresse : 22 - 28 Rue Henri BARBUSSE 92110 CLICHY
 N°SIRET : 53177879300012

Durée N : 12
 Durée N-1 : 12

Rubriques		Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2016	31/12/2015
Capital souscrit non appelé	I AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets, droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances, acomptes immob. Incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	550	AQ	220	330
Installations techniq., matériel, outillage	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	2 964	AU	1 800	2 223
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations par mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH		BI		
TOTAL II	BJ	3 514	BK	1 494	2 020
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En-cours de production de biens	BN		BO		
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	2 087	BU	2 087	4 655
Avances, acomptes versés/commandes	BV		BW		
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	46 687	BY	23 044	24 479
Autres créances (3)	BZ	247 363	CA	247 363	205 646
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	CD		CE		
(dt actions propres)					
Disponibilités	CF	2 258	CG	2 258	183
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH	5 578	CI	5 578	8 178
TOTAL III	CJ	303 972	CK	23 643	243 141
Frais émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes rembours des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	807 486	CA	282 349	245 694
Renvois: (1) droit bail N-1		(2) Part -1 an immo.fin. N-1	CP	(3) Part à + 1 an [CR] N-1	
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation : LES BOXES DE CANNES

Rubriques		31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input type="text" value="40 000"/>)	DA	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : <input type="text" value="EK"/>)	DC		
Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours <input type="text" value="B1"/>)	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. <input type="text" value="EJ"/>)	DG		
Report à nouveau	DH	1 705	31
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	103 608	69 673
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	DL	149 313	113 705
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL III	DR		
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 154	193
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs <input type="text" value="E"/>)	DV	2 811	3 003
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	61 040	58 659
Dettes fiscales et sociales	DY	51 669	49 495
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	EB	16 360	20 639
TOTAL IV	EC	133 035	131 989
Ecart de conversion passif	V		
TOTAL GÉNÉRAL (I + V)	EE	282 349	245 694

Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont	1D		
- Ecart de réévaluation libre	1E		
- Réserve de réévaluation (1976)	EF		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EG	133 035	131 989
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EH	1 154	193
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP (balo)			
Dettes à plus d'un an (balo)			
Dettes à moins d'un an (balo)			

Rubriques		31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	VII	HD	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	4 415
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	VIII	HH	4 415
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 415)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX	HJ	
Impôts sur les bénéfices	X	HK	53 376
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 439 170
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 335 562
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	103 608

Renvois				
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2) Dont produits de locations immobilières		HY		
produits d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo)	1G	1 016	938
(3) Dont :				
- Crédit-bail mobilier	(balo)	HP		
- Crédit-bail immobilier	(balo)	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo)	1H	(27 769)	(5 630)
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	(balo)	1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	(balo)	1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du CGI)		HX		
(6ter) Dont amortiss des souscriptions dans des PME innovantes (art.217 octies)		RC		
(6ter) Dont amortiss exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)		RD		
(9) Dont transferts de charges		A1		4 471
(10) Dont cotisations pers. exploitant (13)		A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13) Dont primes & cot.compl.perso. facultatives	A6			
obligatoires	A9			

		Exercice N	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		Charges	Produits

Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges exceptionnels ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
	Charges	Produits

Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges d'exercices ant. " présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.

LES BOXES DE CANNES
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 22-28 Rue Henri Barbusse, 92110 CLICHY
531778793 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant 103.608,34 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	103 608,34 €
Compte « report à nouveau »	1 704,96 €
Montant distribuable	105 313,30 €
A titre de dividendes, soit 26,30 € par actions	105 200,00 €
Le solde au compte "report à nouveau"	113,30 €

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à un montant total de 10 520,00 €.

- le montant des revenus distribués à des personnes physiques résidentes fiscales en France au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à 10 520,00 €,
- le montant des revenus distribués à des personnes morales au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à 94 680,00 €.

Les dividendes perçus par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qui ne bénéficient pas d'une exonération (partielle ou totale) du fait d'une inscription en PEA, sont soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application d'un abattement de 40% calculé sur le montant brut des dividendes. Ces dividendes sont soumis à un acompte d'impôt sur le revenu de 21% du montant brut des dividendes imputable sur l'impôt dû sur ces revenus.

Néanmoins, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'année 2014 est inférieur à 50 000 euros (pour les contribuables seuls) ou 75 000 euros (pour les contribuables soumis à une imposition commune) peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement forfaitaire.

Par ailleurs, les prélèvements sociaux CSG, CRDS, prélèvement social, prélèvement de solidarité et contributions additionnelles, soit 15,5% au total à ce jour sur les dividendes versés aux personnes physiques domiciliés en France sont prélevés à la source. Ainsi, les dividendes versés à ces personnes seront nets de prélèvements sociaux.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du jour de l'Assemblée Générale et au plus tard le 30 Septembre 2017.

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la création de la société ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Versé à des personnes physiques résidentes fiscales en France	Versé à des personnes morales
31-12-2013	16,95	6 780	61 020
31-12-2014	16,30	6 520	58 680
31-12-2015	17,00	6 800	61 200

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

